FICHE 69/

Les classes populaires victimes des particules fines et de la ségrégation territoriale

Exposition aux particules fines et recours aux soins pour des maladies respiratoires en fonction du niveau de vie

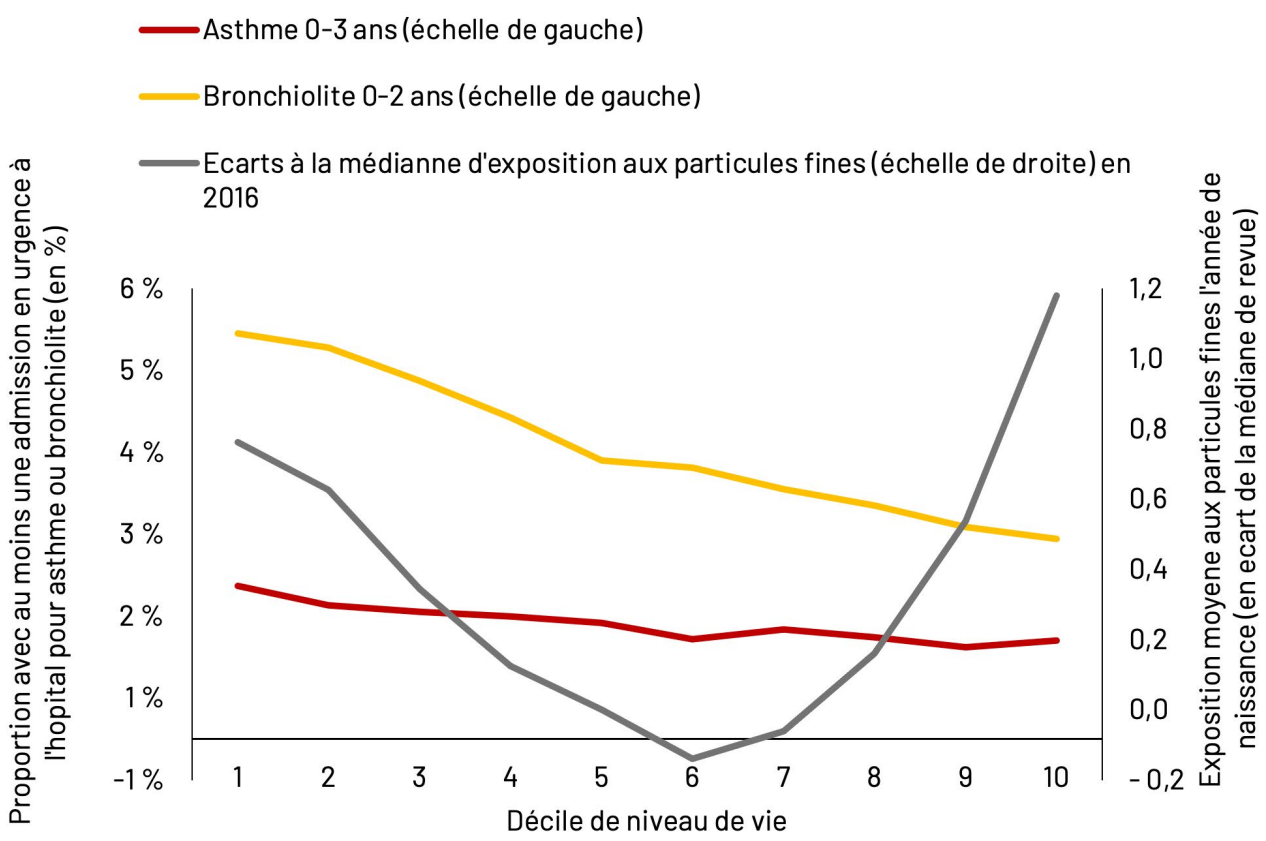

Source : Drees, EDP santé 2017, ACAG, Ineris ; données 2016.

Note de lecture : 5 % des enfants du premier décile de revenu ont été admis aux urgences pour un cas sévère de bronchiolite contre deux fois moins pour le décile de revenu le plus riche.

Les plus pauvres et les plus riches sont les plus exposé·es aux particules fines

L'exposition aux particules fines donne une image révélatrice des inégalités sociales. Les enfants des classes populaires ont ainsi un plus fort risque d'être soumis aux pollutions de l'air liées aux particules fines. Comme l'indique la Drees : « *Si l'on pouvait diminuer l'exposition moyenne annuelle aux principaux polluants atmosphériques d'environ 1 % sur la première année de vie* [...] *alors de l'ordre de 2 000 cas hospitalisés de bronchiolites, 1800 cas hospitalisés d'asthmes et 6 100 prises en charge d'enfants avec des délivrances de médicaments anti-asthmatiques seraient évités.* »

POUR ALLER PLUS LOIN : Drees, Études et résultats n° 1292, « Plus exposés à la pollution de l'air, les jeunes enfants des ménages modestes, plus fragiles, sont les plus affectés »

Mais les plus pauvres en sont les principales victimes

Les causalités sont toujours complexes à établir. Pour autant, si l'exposition aux particules fines décroît entre le 1er et le 6e décile et croit entre le 6e et le 10e, la proportion d'enfants admis aux urgences pour des problèmes respiratoires décroît du 1er au 10e décile.

Les particules fines sont possiblement l'une des causes de cette situation, sans doute à côté de problèmes de logement et d'une plus mauvaise santé à la naissance.